



HÉBERGEMENTS

LES PAPILLONS BLANCS DE BERGERAC

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER D'HÉBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS HANDICAPÉS FOYER LOUISE AUGIERAS

8 avenue Paul Painlevé – 24112 BERGERAC CEDEX

Tel : 05 53 57 52 37 – Fax : 05 53 61 74 62

Mail : hebergement@pb24.fr



**LES
PAPILLONS BLANCS
DE BERGERAC**

BIENVENUE !

Ce livret d'accueil est pour vous,
afin de vous aider à comprendre le fonctionnement
du foyer d'hébergement, son organisation...



L'association « Les papillons blancs de Bergerac »

C'est une association créée en 1967, à l'initiative de parents d'enfants en situation de handicap mental. Ces familles voulaient développer des établissements adaptés pour pouvoir les accueillir. Aujourd'hui, l'association réunit une quinzaine d'établissements et de services.

Son président : M. Francis PAPATANASIOS

Son directeur général : M. Bruno BAISEMAIN

Le foyer d'hébergement Louise Augiéras

Ce foyer fait partie des structures du pôle hébergement. Il a ouvert ses portes en 2005. Il permet l'accueil de 32 personnes.

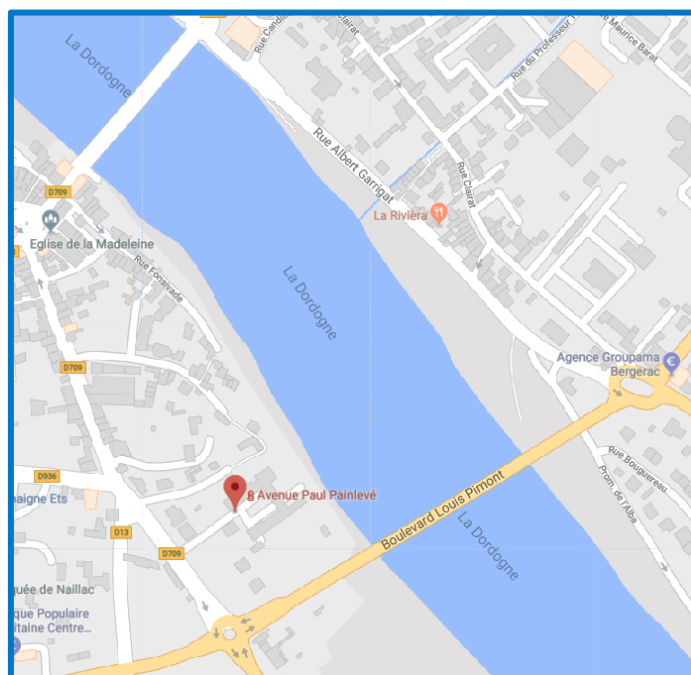
Son directeur : M. Bruno VAILLANT

Sa directrice adjointe : Mme Nadia LANXADE-MOHLER

Sa chef de service : Mme Sandra LASCAUD

Où sommes-nous ?

L'établissement se situe dans le quartier de la Madeleine, sur la rive droite de la rivière Dordogne.



A qui nous adressons-nous ?

Le foyer accueille des personnes âgées de 18 à 65 ans, bénéficiant d'une reconnaissance d'adultes handicapés par la CDAPH, travaillant dans un Esat des Papillons Blancs, et bénéficiant d'une orientation en foyer d'hébergement.

Quelle est notre mission ?

Notre mission est de vous permettre d'être le plus autonome possible dans les actes de la vie quotidienne en ce qui concerne l'hygiène, l'entretien, la santé, la gestion administrative et financière, les déplacements et la vie sociale...

Lorsque vous ne pouvez pas effectuer certaines actions par vous-même, des professionnels sont présents au quotidien pour vous accompagner.

Nous travaillons avec vos familles, vos mandataires judiciaires, toujours en faveur de votre épanouissement et dans le respect de tous. Nous veillons à votre bien être, votre équilibre, en prenant en compte vos remarques, et en étant vigilant à votre insertion sociale. Pour ce faire, nous mettons en place différents projets, actions, activités, ateliers que ce soit en individuel, en petits groupes ou avec le grand collectif.

Comment financer votre accompagnement ?

Le règlement des frais d'hébergement (que l'on appelle contribution) est calculé en fonction de votre salaire de l'Esat, votre allocation adulte handicapé, et une aide du conseil départemental : l'aide sociale à l'hébergement. La réalisation du dossier d'aide sociale est à votre charge (avec l'aide de votre mandataire judiciaire). L'assistante sociale de l'Esat peut aussi vous accompagner. **Attention** : Ce dossier est à refaire à chaque renouvellement d'orientation.

Qui s'occupe des assurances ?

Toute personne est responsable de ses actes, même si elle est présente un handicap ou sous protection judiciaire. Il existe une assurance habitation sur l'établissement. Cependant, si vous blessez quelqu'un ou abîmez quelque chose, c'est votre assurance qui prend le relais. C'est pourquoi le foyer vous recommande fortement de vous assurer en responsabilité civile. L'attestation est à fournir au secrétariat chaque année.

Les locaux

Vous êtes accueilli dans une chambre individuelle, en rez-de-chaussée ou au premier étage en fonction des disponibilités. Votre espace personnel est aménagé d'un coin sanitaire avec une douche, un lavabo et des toilettes individuelles.

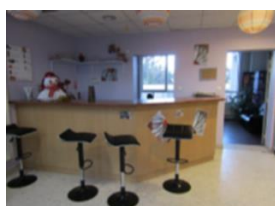


Vous pouvez apporter votre propre mobilier et personnaliser votre espace en fonction de l'espace disponible. Si ce n'est pas le cas, l'établissement fournit un lit, une table de chevet, un bureau et une chaise lors de votre emménagement.

Le foyer dispose également de lieux collectifs :



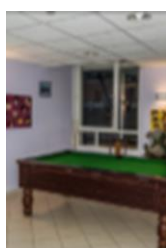
Salle d'activités et de réunion



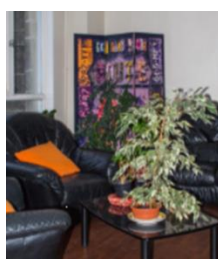
Hall d'entrée et bar



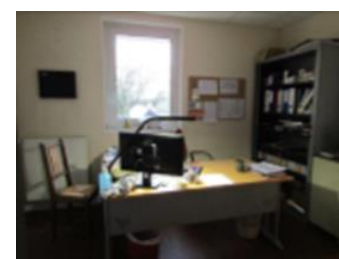
Salle esthétique



Salle de jeu



Salon des visiteurs



Bureau des éducateurs



Salle de restauration



Salon de télévision



Buanderie des résidents

Le personnel du foyer Louise AUGIÉRAS

Les éducateurs

Le service éducatif intervient de 7h à 22h30, tous les jours de l'année, week-ends et vacances compris. L'équipe est composée de :

- 1 éducateur spécialisé
- 2 moniteurs-éducateurs
- 4 aides-médico-psychologiques
- 1 contrat d'apprentissage accompagnant éducatif et social

Les surveillants de nuit

Durant la nuit, un surveillant de nuit est présent de 22h15 à 7h15 pour assurer la sécurité des locaux, ainsi que le bien-être et le respect du sommeil des usagers.

Les agents de service Intérieur

Les agents de service intérieur sont les professionnels qui assurent les interventions en ménage, lingerie et cuisine (réchauffe des repas).

Au nombre de 4, elles assurent des fonctions polyvalentes et interviennent entre 8h et 17h pour le ménage et la lingerie, et de 17h à 21h pour la réchauffe des repas, le soir.

Le personnel administratif / comptabilité

Le personnel des services administratif et comptabilité se trouve sur le foyer d'hébergement de La Brunetière où vous pouvez les joindre au :

84 route de La Brunetière – 24112 Bergerac
hebergement@pb24.fr – Tél. 05 53 61 59 00 – Fax. 05 53 61 93 30

Le personnel cuisine

La réalisation des repas et la livraison des stocks se fait sur le foyer de la Brunetière sous la responsabilité d'un chef cuisinier. Les repas sont ensuite transportés vers le foyer Louise AUGIÉRAS en liaison froide pour y être réchauffés.

Le personnel entretien

Les agents d'entretien interviennent au besoin lorsqu'il y a des travaux de réparation ou d'entretien à réaliser sur le foyer.

L'admission

Vous remplissez un dossier d'admission qui contient une liste des pièces et documents à fournir. Le jour de votre admission, un contrat de séjour est signé avec la direction. On vous remet également le règlement de fonctionnement de l'établissement, la charte des droits et libertés, la charte de la vie affective et une plaquette de présentation de l'association.

Dans les mois qui suivent, un avenant à ce contrat est construit avec vous et l'équipe éducative. Il définit les prestations personnalisées qui vous seront fournies par le foyer, ainsi que vos engagements. Vous le signez, ainsi que votre représentant légal et la direction.

Le projet personnalisé

Vous participez à la construction de votre projet personnalisé : pour ce faire l'éducateur référent va d'abord recueillir vos attentes, vos demandes.

Les professionnels du foyer vont vous proposer des accompagnements et des aides en fonction des besoins observés dans le quotidien : par exemple dans les domaines de la gestion de l'argent, des démarches administratives, de l'entretien de votre espace personnel, des sorties, de l'hygiène...

Ensemble, lors d'une rencontre avec le représentant légal, l'éducateur référent, et/ou le chef de service, nous nous mettons d'accord sur les objectifs qui sont fixés, et les moyens d'y arriver pour maintenir ou développer votre autonomie.

Un bilan est réalisé régulièrement pour évaluer comment vous progressez dans l'atteinte des objectifs et pour vérifier que les moyens choisis sont bien adaptés.

L'éducateur référent

Nommé pour plusieurs mois, c'est un professionnel de l'équipe éducative qui recueille vos demandes et vos attentes lors de l'élaboration de votre projet personnalisé, qui rédige les documents et renseigne les éléments de votre dossier.

Il peut être un interlocuteur privilégié auprès de vos parents, de votre mandataire judiciaire et des différents partenaires.

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe éducative peut assurer votre accompagnement dans le quotidien et connaît vos besoins et votre projet personnalisé.

Semaine type Esat

<p>Lever</p>	<p>À partir de 6h45 En fonction du rythme et du lieu de travail de chacun</p>	
<p>Petit-déjeuner</p>	<p>À partir de 7h30 En fonction du rythme et du lieu de travail de chacun</p>	
<p>Bus Esat</p>	<p>8h05/8h35 Gammareix, Brousse et Saint-Christophe</p>	
<p>Retour à Augiéras</p>	<p>16h05/16h35 Le mercredi 17h05/17h35 Le reste de la semaine</p>	
<p>Dîner</p>	<p>19h00 En salle de restauration</p>	
<p>Coucher</p>	<p>22h15 Arrivée des veilleurs. Coucher en fonction du rythme de chacun</p>	

Semaine type : vacances

Lever	Indéterminé Attention cependant, les horaires du petit déjeuner ne peuvent pas être décalés	
Petit-déjeuner	De 8h00 à 10h30	
Déjeuner	12h30	
Activités	Selon le thème	
Dîner	À 19h00	
Coucher	Indéterminé Sous réserve de ne pas gêner les autres	

Les contacts avec vos proches

✧ Le courrier

On peut vous adresser du courrier au foyer. Les éducateurs vous le remettront.



✧ Le téléphone

Un téléphone est attribué dans chaque chambre mais seuls les appels venant de l'extérieur sont reçus. On peut vous joindre en composant le numéro du foyer (si possible les appels se feront en dehors des temps de repas, et pas après 22h).

Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant les temps de repas.



✧ L'argent

Le suivi et l'accompagnement dans la gestion de votre argent s'effectue avec vos mandataires judiciaires.

Si vous avez besoin d'un accompagnement concernant votre argent liquide disponible, vous pouvez être aidé par l'équipe éducative. L'argent est alors placé dans un coffre-fort, dans le bureau des éducateurs pour plus de sécurité, et un compte est tenu à jour avec les dépenses/recettes qui est envoyé aux représentants légaux plusieurs fois par an.



✧ Les visites

Un salon est mis à votre disposition pour toute visite. Les visites sont à organiser, donc il faut prévenir l'équipe éducative ou le chef de service avant.

Le dossier de l'utilisateur

A votre arrivée, un dossier est constitué. Il se divise en trois parties : l'administratif, l'éducatif, le suivi médical. Ce dossier sert à conserver les informations nécessaires à votre accompagnement.

Vous et votre représentant légal pouvez le consulter en remplissant un formulaire et en le transmettant au directeur.

L'organisation du médical

Vous devez déclarer un médecin traitant de votre choix car il n'y a pas de médecin institutionnel sur le foyer. Les rendez-vous médicaux avec lui ou avec tout autre professionnel médical peuvent être accompagnés et soutenus par les éducateurs si vous en avez besoin.

Concernant la prise des médicaments, la distribution est effectuée par les éducateurs si besoin et des piluliers sont alors préparés chaque semaine par une pharmacie avec laquelle l'association a élaboré une convention.

Deux éducateurs s'occupent plus particulièrement de coordonner le suivi médical, en lien avec les médecins consultés par les usagers et les infirmières des Esat.

La libre expression

Des réunions d'expression sont proposées sur le foyer animées par un éducateur ou en présence du chef de service. Ce temps est un lieu de parole où vous pouvez librement vous exprimer sur la vie au sein du groupe, de l'établissement.

Le conseil de la vie sociale

Le conseil à la vie sociale est un temps de réunion bénéficiant d'un cadre légal spécifique. Il se rassemble trois fois par an, sous la présidence d'un usager, des représentants élus des deux foyers d'hébergement de Bergerac.

Les médiateurs

Les médiateurs externes sont nommés pour vous représenter en cas de problème ou de désaccord très important. Leur nom est affiché dans l'établissement.

Pour les contacter, vous pouvez demander l'aide des éducateurs ou du chef de service.

Les loisirs, les vacances

Les loisirs

Il y a différentes activités possibles sur le foyer ou bien sous forme de sorties organisées par l'équipe éducative : billard, ping-pong, baby-foot, musique, danse, esthétique, peinture, dessin, jardinage, bricolage, décoration des lieux de vie, cuisine, musculation, piscine, pêche, cinéma, sorties en ville... Vous pouvez faire des propositions pour envisager d'autres sorties ou activités possibles.

Vous pouvez aussi vous inscrire pour pratiquer des activités ou du sport dans des clubs extérieurs.



Atelier Clown



Sortie Baptême de l'air



Equipe de Football des Papillons Blancs



Raid Sportif Adapté



Séance découverte Judo



Sortie Restaurant

Les vacances

Trois possibilités s'offrent à vous pour les vacances :

- Vacances en famille,
- Séjours dans un organisme extérieur choisi par l'utilisateur,
- Séjours organisés et/ou animés par l'équipe éducative.

Les projets de vacances sont à envisager en concertation avec vous, votre famille et le foyer.

Les moments festifs

Le foyer organise des moments festifs : fêtes d'anniversaires, Noël, Pâques, soirées à thèmes, portes ouvertes... Il arrive aussi de participer aux activités et aux temps forts proposés par la ville de Bergerac (bal des pompiers, feu d'artifice, concerts...).



Numéros utiles

Foyer Louise AUGIÉRAS

Tél : 05 53 57 52 37

Siege social des Papillons Blancs de Bergerac

Tél : 05 53 74 49 49

Foyer de la Brunetière

Tél : 05 53 61 59 00

DTARS (médiateur)

Tél : 05 53 03 10 50

MDPH

Tél : 05 53 03 33 55

N° vert : 0800 800 824

Courriel : mdph24@dordogne.fr

Maltraitance

Alma : 05 53 53 39 77

Numéro national écoute maltraitance : 39 77



Association Les Papillons Blancs de Bergerac
6 avenue Paul Painlevé – 24112 BERGERAC CEDEX
Tel : 05 53 74 49 49 – Fax : 05 53 61 74 62
Mail : siege@pb24.fr
www.papillons-blancs24.com